



BERGAMS : 5^{ème} JOUR DE GREVE !

Depuis lundi, les salariés de chez BERGAMS (groupe NORAC) sont en grève. Le nombre des grévistes augmente de jour en jour. C'est aujourd'hui plus de 95% des salariés de la production qui ont cessé le travail.

Les organisations syndicales ont saisi l'Inspection du travail pour dénoncer l'augmentation du nombre d'intérimaires...

L'exercice de droit de grève est un droit constitutionnel reconnu depuis 1946, par contre casser la grève avec des intérimaires, c'est illicite. Les organisations syndicales saisissent l'inspection du travail et la Préfecture pour que des comptes soient demandés au 1^{er} employeur de Grigny. Ce statut ne permet pas tout.

Les salariés de BERGAMS ont raison de se mettre en grève. Les derniers accords minoritaires ont fait leurs effets. Si les salariés sous la pression ont voté pour l'année dernière, c'est très concrètement qu'ils comprennent aujourd'hui l'impact sur leur vie personnelle.

- ✓ Augmentation du temps de travail,
- ✓ Horaires modulés et variables sur la journée,
- ✓ Baisse énorme de la rémunération, pour certains plusieurs centaines d'euros,
- ✓ Dégradation des conditions de travail,
- ✓ Dégradation de leur vie personnelle...

Trop c'est trop !

En même temps, une partie de l'encadrement aurait vu augmenter leur rémunération d'environ 14% (selon un rapport commandé par le CSE).

Cerise sur le gâteau, l'entreprise bénéficie du chômage partiel. On ne peut pas gagner sur tous les tableaux.

Les Organisations Syndicales exigent l'ouverture de réelles négociations sur la base des revendications des salariés grévistes. Il est temps que l'administration vérifie la situation sociale de cette entreprise. Le quoi qui l'en coûte se fait sur le dos des salariés.

Contacts :

Christophe LE COMTE – Secrétaire Général UD FO 91 : 06-68-66-25-24
Nicolas D'ANDREA – DS FO BERGAMS : 07-82-55-05-53
Ollivier CHAMPETIER – Secrétaire Général UD CGT 91 : 06-86-88-62-95